

Commune de SAILLANS

Enquête Publique relative à la modification du périmètre délimité des abords du monument historique (PDA)

PROCES VERBAL de synthèse des questions et observations reçues

Pendant l'enquête publique qui s'est déroulée du 30 novembre 2019 au 4 janvier 2020, je n'ai recueilli aucune observation ni reçu de courrier relatif à la délimitation du Périmètre des Abords du Monument Historique : Eglise ST GERAUD.

Aucune observation n'a été consignée sur le registre d'enquête à ce sujet.

Les services de l'Etat demandaient qu'une cartographie du PDA, ainsi que l'argumentaire de l'UDAP soient joints au dossier d'enquête, ce qui a été fait.

Ils demandent que soit indiqué clairement dans le règlement écrit que :

« Dans le PDA, l'avis conforme de l'ABF est obligatoire »

Die le 9/01/2020

Le Commissaire Enquêteur,



André ROCHE

Remis à M. le Maire le 10/01/2020